



POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Pol Roger est une **entreprise familiale** dont les valeurs ont toujours consisté à promouvoir une activité économique ancrée dans le long terme et les pratiques durables. Ces valeurs se traduisent aujourd'hui par un engagement à **satisfaire aux meilleurs standards environnementaux et sociaux**, que ce soit dans la culture de la vigne, l'élaboration des vins ou les activités périphériques autour de ce cœur de métier.

La présente politique a pour objet de présenter les engagements et les réalisations que la Maison met en œuvre et entend mettre en œuvre dans un futur proche. Cette politique est décidée et menée par le Directoire qui s'assure que les pratiques de la Maison sont conformes à ses engagements.

1. SOUTENIR LES ACTIVITES FAVORABLES A UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT

Pol Roger s'engage à **promouvoir une viticulture durable et raisonnée**, en conformité avec les standards édictés par le Comité Champagne. Aujourd'hui, 100% des vignes de Pol Roger respectent ce standard. La Maison a également engagé plusieurs parcelles de vignes dans le réseau « Magister » du Comité Champagne destiné à mettre en place les meilleures pratiques environnementales afin de limiter l'utilisation des fongicides et de tendre vers le zéro herbicide. Nous n'utilisons pas d'insecticide. La Maison est également adhérente du Groupement de Développement Viticole (GDV).

En 2020, Pol Roger a souhaité renforcer son engagement en accélérant les démarches de certification environnementale. En 2022, le pourcentage d'approvisionnement certifié a atteint 52 % (contre 8% seulement 5 ans auparavant). L'objectif est de poursuivre cette évolution pour augmenter le niveau de certification environnementale.

En dehors de la vigne, la Maison s'engage également en faveur de l'environnement par la signature de conventions avec le conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne afin de recréer des lieux de vie pour des espèces menacées ou vulnérables dans les 388 hectares de forêts dont elle est propriétaire. En 2018, Pol Roger a également installé des ruches à miel dans certaines de ses forêts et dans les jardins de la Maison.

Pol Roger s'engage également à **lutter contre de le réchauffement climatique**. En 2018, lorsque la Maison s'est engagée dans un vaste projet de construction d'un nouveau site de production de 18.000 m², elle a décidé d'installer ce bâtiment sur le site accueillant le siège social et les caves de l'entreprise. Cette décision a notamment été guidée par la volonté de limiter au maximum le transport entre plusieurs sites. A présent que son nouveau site est opérationnel, la Maison s'engage à réaliser un bilan carbone de ses activités d'ici le 31 décembre 2026.

La Maison s'engage par ailleurs à **préserver les ressources de la planète en valorisant les déchets issus de son processus de production**. Le verre utilisé pour les flacons de bouteille, par exemple, est un verre vert fabriqué à plus de 90% à base de calcaire, c'est-à-dire de verre broyé et recyclé. L'ensemble des éléments utilisés dans le processus de production (bois issus des lattes, pupitres, plastique, verre brisé, notamment)



est repris après utilisation par un prestataire pour recyclage. Pol Roger est très attachée à privilégier les achats responsables de matières sèches, notamment en réduisant l'empreinte carbone du produit fini. Le coffret magnum et le coffret bouteille de sa cuvée prestige ont fait l'objet d'une étude fouillée pour s'affranchir d'un sourcing hors-Europe. La Maison s'est tournée vers un fournisseur capable de proposer un produit mono-matériau (il n'intègre ni aimant, ni plastique, ni accessoire divers type languette, mousse ou verrou) 100% recyclable et assemblé intégralement en France. Pour le coffret du jéroboam de cette même cuvée, la Maison a changé de fournisseur, de manière à transférer la production de Thaïlande en Europe. Les étuis des six autres cuvées de la maison sont intégralement fabriqués dans les Ardennes, à une centaine de kilomètres de notre site de production.

2. SOUTENIR LES PRATIQUES FAVORABLES A UNE SOCIETE PLUS JUSTE

Pol Roger s'engage à **assurer la défense des droits humains au moyen de conditions de travail satisfaisantes**, en priorité pour les salariés dont les tâches sont les plus pénibles pour les organismes, que ce soit sur le site de production ou dans les vignes. Au stade de la production, la Maison s'engage à favoriser autant que possible l'ergonomie des postes, notamment par la mise en place d'une aide à la manipulation des charges lourdes et l'installation de coucheurs et de redresseurs pour tous les grands flacons. Dans les vignes, la Maison souhaite également s'assurer que la main d'œuvre est protégée et alertée des dates d'interventions phytosanitaires. Pol Roger s'engage, par exemple, à recourir à de nouvelles méthodes d'installation pour les vignes en cours de plantation afin de réduire le risque de blessure et les manœuvres traumatisantes pour les bras et le dos.

Du point de vue des relations sociales, la Maison s'engage à **valoriser la diversité des profils de ses salariés et à fournir à chacun d'entre eux les meilleures conditions pour son développement professionnel**. La Maison ne tolère aucune discrimination directe ou indirecte en raison de l'âge, d'un handicap quelconque, de l'orientation sexuelle, d'une maternité actuelle ou à venir, ou d'une origine ethnique ou religieuse.

A l'égard du consommateur, la Maison s'engage à **favoriser la transparence et l'éthique tout au long du processus de production**, notamment par la mise en place d'un mécanisme de traçabilité et de qualité de pointe. L'objectif poursuivi est de permettre de ne pas expédier de bouteilles présentant un défaut signalé par un fournisseur et d'identifier rapidement les éléments en cause dans la défectuosité d'un vin afin d'en alerter le fournisseur, puis de signaler et/ou de rappeler les bouteilles défectueuses.

La Maison s'engage enfin à **préserver les savoir-faire de la filière**. Chez Pol Roger, le remuage est réalisé en très grande partie à la main. Ce choix est guidé par un impératif de responsabilité sociale : préserver un savoir-faire ancestral propre à la Champagne. Pol Roger s'engage également à faire perdurer son ancrage local. C'est notamment la raison pour laquelle le nouveau site de production s'érige sur un terrain jouxtant le siège social de la Maison et se trouve situé juste au-dessus de nos caves, à Epernay. Les salariés sont également encouragés à réaliser les formations qu'ils souhaitent et qui sont utiles à leur métier : certains ont, par exemple, reçu entre 2022 et 2023 une formation à la robotique, une aide à la rédaction des modes opératoires de production, ainsi qu'une formation à l'automatisme. Certains salariés en contact avec la





POL ROGER

clientèle ont également reçu une formation au WSET (Wine & Spirit Education Trust), niveau 2 et niveau 3 afin de les aider à nourrir leur discours commercial autour du vin.

Afin de s'assurer du respect des engagements visés ci-dessus et d'œuvrer à l'amélioration constante de ses pratiques, la Maison a mené une **évaluation des risques** en matière de développement durable. Cette évaluation figure en annexe au présent document et fait partie intégrante de la politique de développement durable.

Le : 19 février 2024

Par : Laurent d'Harcourt, Président du Directoire

POL ROGER & CIE S.A.
S.A. au capital de 6 150 000 €
à Directoire et Conseil de Surveillance
1, rue Winston Churchill
CS 60199 - 51206 EPERNAY CEDEX
☎ 03 26 59 53 00
☎ 03 26 55 23 00
RCS REIMS 095 750 113
SIRET 095 750 113 00029 - APE 1102A
N° d'identification fiscale - FR80 095750113
E-mail : polroger@polroger.fr



CHAMPAGNE
POL ROGER

Translation for information purposes only

CORPORATE SOCIAL RESPONSIBILITY POLICY

Pol Roger is a **family business** whose values have always been to promote economic activity rooted in the long term and sustainable practices. Today, these values are reflected in a commitment to **meeting the highest environmental and social standards**, whether in the cultivation of the vines, the production of the wines or the peripheral activities surrounding this core business.

The purpose of this policy is to present the commitments and achievements that the company is implementing and intends to implement in the near future. This policy is decided and implemented by the Management Board, which ensures that the company's practices comply with its commitments.

1. SUPPORTING ACTIVITIES THAT PROMOTE A BETTER ENVIRONMENT

Pol Roger is committed to **promoting sustainable, integrated viticulture**, in line with the standards set by the Comité Champagne. Today, 100% of Pol Roger's vines comply with these standards. The House has also committed several plots of vines to the 'Magister' network of the Comité Champagne network, which aims to put in place the best environmental practices in order to limit the use of fungicides and move towards zero herbicides. We do not use insecticides. The company is also a member of the Groupement de Développement Viticole (GDV). In 2020, Pol Roger wished to strengthen its commitment by stepping up the environmental certification process. In 2022, the percentage of certified supplies reached 52% (compared to 8% only 5 years earlier). The aim is to continue this development in order to increase the level of environmental certification.

In addition to the vineyards, the House is also committed to the environment, signing agreements with the Champagne-Ardenne Conservatory of natural areas to recreate living spaces for threatened or vulnerable species in the 388 hectares of forest it owns. In 2018, Pol Roger also installed honey beehives in some of its forests and in the gardens of the House.

Pol Roger is also committed to **fighting global warming**. In 2018, when the House embarked on a vast project to build a new 18,000 m² production site, it decided to locate this building on the site hosting the company's head office and cellars. This decision was guided in particular by the desire to keep transport between several sites to a minimum. Now that its new site is up and running, the company is committed to carrying out a carbon balance of its activities by 31 December 2026.

The company is also committed to **preserving the planet's resources by recycling the waste from its production process**. The glass used for the bottles, for example, is green glass, over 90% of which is made from cullet, i.e. crushed and recycled glass. All the elements used in the production process (wood from slats, desks, plastic, broken glass, in particular) are taken back after use by a service provider for recycling. Pol Roger is very committed to responsible purchasing of dry materials, in particular by reducing the carbon footprint of the finished product. The magnum case and the bottle case for its prestige cuvée were the subject of a detailed study to avoid sourcing outside Europe. The House turned to a supplier capable of offering a single-material product (it incorporates no magnets, plastics or other accessories such as tabs, foam or locks) that is 100% recyclable and assembled entirely in France. For the jeroboam box of the same

cuvée, the House has changed supplier, transferring production from Thailand to Europe. The cases for the six other cuvées are made entirely in the Ardennes, around a hundred kilometres from our production site.

2. SUPPORTING PRACTICES THAT PROMOTE A FAIR SOCIETY

Pol Roger is committed to **ensuring the defence of human rights through satisfactory working conditions**, with priority given to those employees whose tasks are the most strenuous for their bodies, whether on the production site or in the vineyards. At the production stage, the company is committed to improving the ergonomics of workstations as much as possible, by providing assistance in handling heavy loads and installing coaters and straighteners for all large bottles. In the vineyards, the company also wants to ensure that its workforce is protected and informed of the dates when plant protection products are to be applied. Pol Roger is committed, for example, to using new installation methods for vines being planted to reduce the risk of injury and manoeuvres that are traumatic for the arms and back.

In terms of employee relations, La Maison is committed to **valuing the diversity of its employees' profiles and providing each of them with the best conditions for their professional development**. The company does not tolerate any direct or indirect discrimination on the grounds of age, disability, sexual orientation, current or future maternity, or ethnic or religious origin.

As far as the consumer is concerned, the company is committed to **promoting transparency and ethics throughout the production process**, in particular by implementing a state-of-the-art traceability and quality mechanism. The aim is to ensure that no bottles with a defect reported by a supplier are sent out, and to quickly identify the elements involved in a faulty wine so that the supplier can be alerted and the faulty bottles reported and/or recalled.

The House is also committed to **preserving the know-how of the industry**. At Pol Roger, most of the riddling is done by hand. This choice is guided by an imperative of social responsibility: to preserve an ancestral know-how specific to the Champagne region. Pol Roger is also committed to maintaining its local roots. This is one of the reasons why the new production site is being built on land adjacent to the company's head office and is located just above our cellars in Epernay. Employees are also encouraged to take the training courses they want and which are useful for their job: some, for example, received training in robotics between 2022 and 2023, assistance in drawing up production operating procedures, and training in automation. Some employees in contact with customers have also received WSET (Wine & Spirit Education Trust) level 2 and level 3 training to help them develop their sales pitch around wine.

In order to ensure compliance with the above commitments and to work towards the continuous improvement of its practices, the company has carried out a sustainable development **risk assessment**. This assessment is appended to this document and forms an integral part of the sustainable development policy.

On: 19 February 2024

By: Laurent d'Harcourt, *Président du Directoire*